



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 29 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de procurations : 02
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 23 juin 2020
Date de publication : 07 juillet 2020

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMD AOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

20.29.06.24

Commission

Fonctionnement de
l'institution

Objet

Affectation du résultat
d'exploitation du budget
principal et des budgets
annexes pour l'exercice 2019

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Isabelle DELAINE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à M. Daniel GERMOND

Secrétaire de séance

Mme Isabelle MANGIN

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Ako HAMD AOUI (DCM 20.29.06.36-37) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 20.29.06.49) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 20.29.06.50) ; M. Daniel GERMOND (DCM 20.29.06.50) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 20.29.06.62)

Rapporteur

M. Daniel GERMOND

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 du budget principal et des budgets annexes de la Ville de DOLE.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un résultat à affecter de 3 764 725,24 euros comprenant un résultat de l'exercice 2019 de 3 764 725,24 euros et un résultat antérieur reporté de 0,00 euros sur le **Budget Principal**,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un résultat à affecter de 61 706,81 euros comprenant un résultat de l'exercice 2019 de 12 926,55 euros et un résultat antérieur reporté de 48 780,26 euros sur le **Budget Annexe Eau**,

Considérant qu'il y a lieu de reprendre sur le Budget Principal l'excédent du Budget Annexe Eau (soit 61 706,81 euros) constaté à l'occasion de sa clôture définitive et consécutive au transfert de la compétence à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au 1^{er} janvier 2020,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un résultat de 32 625,55 euros comprenant un résultat de l'exercice 2019 de 32 625,55 euros et un résultat antérieur reporté de 0,00 euros sur le **Budget Annexe Assainissement**,

Considérant qu'il y a lieu de reprendre sur le Budget Principal l'excédent du Budget Annexe Assainissement (soit 32 625,55 euros) constaté à l'occasion de sa clôture définitive et consécutive au transfert de la compétence à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au 1^{er} janvier 2020,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un résultat à affecter de 1 639,70 euros comprenant un résultat négatif de l'exercice 2019 de -29 303,73 euros et un résultat antérieur reporté de 30 943,43 euros sur le **Budget Annexe Lotissement**,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un résultat négatif de -72 412,22 euros comprenant un résultat négatif de l'exercice 2019 de -111 731,51 euros et un résultat antérieur reporté de 39 319,29 euros sur le **Budget Annexe Stationnement**,

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 24 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AFFECTE** le résultat d'exploitation comme suit :

Pour le budget Principal

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019		
Résultat à affecter au 31 12 2019	Excédent	3 764 725,24 €
	Reprise de l'excédent du Budget Annexe Eau	61 706,81 €
	Reprise de l'excédent du Budget Annexe Assainissement	32 625,55 €
	Excédent global	3 859 057,60 €
Excédent		
Exécution du virement à la section d'investissement		/
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		3 764 725,24 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur : compte R 002)		/
Déficit		
Déficit à reporter (compte D 002)		/

Pour le budget Annexe LOTISSEMENT

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019		
Résultat à affecter au 31 12 2019	Excédent	1 639,70€
	Déficit	
Excédent		
Exécution du virement à la section d'investissement		/
Affectation complémentaire en réserve (compte 1068)		/
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur : compte R 002)		1 639,70€
Déficit		
Déficit à reporter (compte D 002)		/

Pour le budget Annexe STATIONNEMENT

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019		
Résultat à affecter au 31 12 2019	Excédent	/
	Déficit	72 412,22€
Excédent		
Exécution du virement à la section d'investissement		/
Affectation complémentaire en réserve (compte 1068)		/
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur : compte R 002)		/
Déficit		
Déficit à reporter (compte D 002)		72 412,22€

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
 Pilotage et Coordination
 Trésorerie Municipale du Grand Dole
 Pôle Moyens et Ressources/Finances

Fait à Dole, le 29 juin 2020.
 Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire

Jean-Baptiste GAGNEUX

